

Réseau express métropolitain : mise en place d'un comité consultatif sur l'intégration urbaine et architecturale

Montréal, le 23 mai 2018 – Le Réseau express métropolitain (REM) est le plus important chantier en transport collectif lancé au Québec depuis les 50 dernières années. Afin d'intégrer de manière optimale ce nouveau réseau de transport dans les différents milieux de vie et communautés, le bureau de projet du REM et la Ville de Montréal annoncent la création d'un comité consultatif chargé de discuter de l'intégration urbaine et architecturale du REM.

Dès le début de la planification du Réseau, le bureau de projet du REM a travaillé étroitement avec la Ville de Montréal afin de définir une vision pour l'intégration du projet sur son territoire. Cette vision commune vise à créer une signature architecturale forte à travers tout le réseau du REM, de manière à ce que les usagers reconnaissent rapidement les stations du REM auxquelles ils accèdent.

Des lignes directrices ont ainsi été élaborées et soumises aux consortiums en lice dans le cadre du processus d'appel d'offres afin qu'ils élaborent une charte de design. Cette charte de design a fait l'objet d'une évaluation distincte par des experts indépendants. Le consortium NouvLR, qui a été sélectionné au terme de l'appel d'offres, a ainsi développé une charte de design et a la responsabilité de l'appliquer à travers la conception du REM. NouvLR est un consortium formé de différentes entreprises, dont les firmes d'architectes Lemay, Bisson Fortin, Perkins + Will, Provencher Roy.

Afin de suivre la mise en œuvre de la charte de design, la Ville de Montréal et le bureau de projet du REM mettent sur pied un comité consultatif sur l'intégration urbaine et architecturale du REM. Composé de sept membres, tous reconnus dans leur domaine d'expertise, le comité consultatif a pour mandat de formuler des commentaires et observations au bureau de projet du REM sur les différentes composantes de la signature architecturale du projet et de son intégration urbaine et paysagère. Les membres qui ont accepté ce mandat sont :

- Madame Mouna Andraos, co-fondatrice du studio Daily tous les jours
- Monsieur Martin Brière, de la firme BGLA Architecture + Design urbain, représentant de l'Ordre des architectes du Québec
- Monsieur Dinu Bumbaru, Directeur des politiques de l'organisme Héritage Montréal
- Monsieur Luc Gagnon, Directeur de la mise en valeur du territoire, Ville de Montréal
- Madame Suzy Peate, Coordinatrice exécutive - Planification du territoire métropolitain de la Communauté métropolitaine de Montréal
- Monsieur Christian Savard, Directeur général de l'organisme Vivre en ville
- Madame Marie-Justine Snider, conservatrice à la Caisse de dépôt et de placement du Québec

Dans le cadre de ses travaux, le comité consultatif sera invité à commenter des sujets aussi variés que le design des stations, les ouvrages d'art, les stationnements et leur contexte d'insertion urbaine et paysagère, les matériaux, la qualité de la lumière (artificielle et naturelle), les ambiances (visuelles, sonores, tactiles), le mobilier intérieur et extérieur, et l'aménagement paysager.

« L'arrivée d'un nouveau réseau de transport comme le REM est l'occasion de créer de nouveaux milieux de vie par une intégration novatrice et des aménagements efficaces. Avec l'appui de nos partenaires et des communautés, nous souhaitons nous assurer que le REM s'ancre harmonieusement dans la métropole », a précisé Macky Tall, président et chef de la direction de CDPQ Infra.

« L'intégration urbaine du REM à nos quartiers est essentielle pour faire de ce grand projet un succès en matière de mobilité durable. Les défis de l'intégration harmonieuse du REM dans la trame urbaine sont majeurs, notamment dans le cas de la station McGill, qui se trouve au cœur de notre projet signature de revitalisation du centre-ville. La création du comité consultatif témoigne de la volonté de toutes les parties d'assurer la réussite de cette intégration. En s'insérant harmonieusement dans le quotidien de la population, le REM parviendra à en faire partie », a déclaré Valérie Plante, mairesse de Montréal.

Rester informé et suivre les travaux

Pour obtenir plus de renseignements, visitez le site REM.info, suivez-nous sur Twitter [@REMgrandmtl](https://twitter.com/REMgrandmtl) ou consultez notre page [Facebook](https://www.facebook.com/REMgrandmtl).

À propos du REM

Le Réseau express métropolitain (REM) est un nouveau réseau intégré de transport collectif de 67 km et 26 stations qui vise à relier à la fois le centre-ville de Montréal, des pôles universitaires, la Rive-Sud, l'Ouest-de-l'Île, la Rive-Nord et l'aéroport Montréal-Trudeau par la mise en service d'un train léger entièrement automatisé et électrique. Proposant un service à haute fréquence, le REM sera en service 7 jours sur 7, 20 heures par jour et sera connecté aux trois principales lignes du métro de Montréal.

- 30 -

Pour de plus amples informations

Jean-Vincent Lacroix

Directeur, Relations médias
Réseau express métropolitain

+1 514 847-2896

jvlacroix@rem.info